

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : C. CHARLOT – V. GAUTIER – C. HERMAN – V. JACINTO

Mrs. : M. BORREWATER – A. BRICOUT – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – A. KEDZIERSKI – J.C. RUHANT - L. VAN DRIESSCHE

Excusés : G. GALLOIS – D. WICQUART

Madame Michèle COURTI a été nommée secrétaire.

I - LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 OCTOBRE 2014

Il est donné lecture du compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2014. Le compte-rendu est approuvé et signé par les membres qui y étaient présents.

II - DELIBERATION CONCERNANT LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR 23 HEURES HEBDOMADAIRES – N° 2014-11-20.01

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise en date du 20 février 2014 pour créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour le secrétariat de la Commune pour 27 heures de travail hebdomadaires.

Un courrier a été envoyé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion le 1^{er} avril 2014 pour demander la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe créé pour 23 heures par semaine par délibération en date du 10 février 2011, dans la mesure où le poste n'est plus pourvu.

Le C.T.P., réuni en séance le 9 octobre 2014 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste. Cet avis a été transmis à la commune de Le Maisnil par courrier du 6 novembre 2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer ce poste du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet pour 23 heures hebdomadaires créé par délibération du 10 février 2011.

III - DELIBERATION CONCERNANT LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR 28 HEURES HEBDOMADAIRES – N° 2014-11-20.02

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise en date du 19 juin 2014 pour créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pour le secrétariat de la Commune pour 32 heures de travail hebdomadaires.

Un courrier a été envoyé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion le 30 juin 2014 pour demander la suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe créé pour 28 heures par semaine par délibération en date du 19 décembre 2006, dans la mesure où le poste n'est plus pourvu.

Le C.T.P., réuni en séance le 9 octobre 2014 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste. Cet avis a été transmis à la commune de Le Maisnil par courrier du 6 novembre 2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer ce poste du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps non complet pour 28 heures hebdomadaires créé par délibération du 19 décembre 2006.

IV - DELIBERATION CONCERNANT LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR 28 HEURES HEBDOMADAIRES – N° 2014-11-20.03

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise en date du 19 juin 2014 pour créer un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe pour la bibliothèque de la Commune pour 30 heures de travail hebdomadaires.

Un courrier a été envoyé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion le 30 juin 2014 pour demander la suppression du poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe créé pour 28 heures par semaine par délibération en date du 25 juillet 2013, dans la mesure où ce poste n'est plus pourvu.

Le C.T.P., réuni en séance le 9 octobre 2014 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste. Cet avis a été transmis à la commune de Le Maisnil par courrier du 6 novembre 2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer ce poste du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la suppression du poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet pour 28 heures hebdomadaires créé par délibération du 25 juillet 2013.

V - DELIBERATION CONCERNANT LA SUPPRESSION DU POSTE D'ATSEM DE 1^{ère} CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR 19 HEURES HEBDOMADAIRES – N° 2014-11-20.04

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise en date du 4 septembre 2014 pour créer un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe pour l'école de la Commune pour 22 heures de travail hebdomadaires.

Un courrier a été envoyé au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion pour demander la suppression du poste d'ATSEM de 1^{ère} classe créé pour 19 heures par semaine par délibération en date du 9 avril 2009, dans la mesure où le poste n'est plus pourvu.

Le C.T.P., réuni en séance le 9 octobre 2014 a émis un avis favorable à la suppression de ce poste. Cet avis a été transmis à la commune de Le Maisnil par courrier du 6 novembre 2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de supprimer ce poste du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord par 13 Voix Pour, 0 Voix Contre et 0 Abstention pour la suppression du poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps non complet pour 19 heures hebdomadaires créé par délibération du 9 avril 2009.

VI - INFORMATIONS SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE WEPPE POINT SUR LES REUNIONS DE CHAQUE COMMISSION, PAR LES DELEGUES

1° - Commission aménagement, développement durable qui s'est tenue à Fromelles le 29 octobre

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN représentait la Commune à cette réunion.

La discussion a porté essentiellement sur le traitement des déchets et notamment :

- la modification des statuts du Symidème
- les modes de collecte avec une réflexion concernant des ramassages qui pourraient être espacés pour le verre, le papier et les déchets verts pendant la période hivernale
- La nature des bacs, les poubelles avec cloison n'étant plus fabriquées que par une seule société.
- Les modalités de mise en place de la taxe incitative.

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN rappelle que des composteurs gratuits sont mis à la disposition des habitants et qu'il est possible d'avoir à la fois des bacs pour les déchets verts et un composteur.

2° - Commission Musée et Tourisme le 3 novembre à Bois-Grenier

Madame Catherine HERMANT a participé à cette rencontre qui débuté par le bilan de la réunion du monde économique du 10 octobre dernier. La participation a été faible et il faudra relancer les acteurs économiques du territoire pour la prochaine réunion prévue au Printemps 2015.

La discussion s'est poursuivie concernant le musée avec le projet de créer un pass' ambassadeur au prix de 20 € par an, réservé aux habitants CCWeppes qui font la promotion du musée et accompagnent des groupes.

Madame Catherine HERMANT évoque le recensement des liaisons douces de chaque commune. Pour Le Maisnil, sont référencées la Rocterie, Les Cosses et la Fêterie. Cette liste sera validée lors du prochain Conseil Communautaire.

3 - Commission Finances et développement économique le 3 novembre à Le Maisnil

Budget supplémentaire

Monsieur Michel BORREWATER indique que la réunion a été axée sur le budget supplémentaire avec une demande de la commission travaux pour augmenter de 60 000 € le budget voirie. Cette augmentation se fera par la diminution d'un autre poste. Monsieur le Maire rappelle à cette occasion que le budget supplémentaire ne consiste pas à augmenter le budget mais essentiellement à des ajustements de compte à compte.

Des ajustements sont faits également en ce qui concerne le budget annexe du Musée.

Fonds de concours

La question des fonds de concours a été évoquée lors de cette rencontre. Monsieur le Maire rappelle qu'un fonds de concours est octroyé par un Conseil Municipal à la Communauté de Communauté de Weppes pour une dépense d'investissement d'intérêt communautaire. Ce procédé permet à la Communauté de Communes de « dégager des fonds » pour d'autres investissements. Le fonds est amortissable sur 5 ans. Parallèlement, le Conseil Communautaire a la possibilité d'octroyer un fonds de concours à une Commune pour un investissement de compétence communale pour un projet innovant avec un intérêt communautaire.

Monsieur Michel BORREWATER rappelle que le Conseil Municipal de Le Maisnil avait voté en Mars 2010 un fonds de concours de 10 000 € pour la CCWeppes à l'occasion des travaux de rénovation de la rue de la Fresnoy soit 20 % du montant des travaux et détaille l'historique des versements des fonds de concours. A ce jour :

- Une Commune a donné un fonds de concours à la CCWeppes et a reçu un fonds de concours de la CCWeppes : Aubers
- Deux Communes ont reçu un fonds de concours de la CCWeppes sans donner de fonds à celle-ci : Fromelles et Radinghem
- Deux Communes ont donné un fonds de concours à la CCWeppes sans recevoir de fonds de la CCWeppes : Bois-Grenier et Le Maisnil

Il a été demandé à chaque Conseil Municipal de se positionner avant le prochain Conseil Communautaire sur les versements des fonds de concours. Si un Conseil Municipal décide de ne pas verser de fonds de concours, il serait logique que les autres Communes refusent de verser un fonds de concours à la CCWeppes.

VII – QUESTIONS DIVERSES

1° - Antenne SFR

L'audience a été fixée au 6 novembre 2014 au Tribunal Administratif de Lille.

2° Ecole

Nouveaux Rythmes scolaires

La Commune a perçu un acompte de 1 216,67 € correspondant à un premier versement de 30 % pour le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires.

Election des délégués au conseil des enfants

Les élections se sont déroulées le vendredi 17 octobre. Ont été élus : Emma BOUE, Denis GRUSON et Matys POLVECHE.

Le premier conseil avec les enfants aura lieu en Février 2015. D'ici là, ils travailleront sur le projet 2014-2015 avec les enseignants et les élus.

Fête de Noël de l'école

La date est fixée au vendredi 12 décembre à 19 h00. Les coquilles et les chocolats pourront être remis aux enfants non scolarisés à Le Maisnil dès 18 h 00. Mesdames Valérie JACINTO et Catherine CHARLOT seront présentes pour cette distribution.

Prix des écoles fleuries

L'école primaire Alexis Delannoy a été récompensée par le Département le 9 octobre dernier et l'école a reçu un prix spécial au niveau national. Les récompenses seront remises à Paris le 25 mars 2015.

Logo

Madame Valérie JACINTO et Monsieur Didier DUQUESNE ont rencontré Monsieur Benoît DELERUE qui apporte son aide pour l'élaboration du logo de l'école. Les projets seront soumis au 3 délégués élus du Conseil des enfants ; le choix définitif du logo sera fait par le Conseil Municipal et présenté ensuite en conseil d'école.

Conseil d'école du 8 novembre 2014

Monsieur PRATH, inspecteur d'académie était présent à cette rencontre et a pu répondre aux parents

qui regrettent l'abandon de l'étude au profit des activités prévues dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Monsieur BORREWATER précise qu'une réorganisation du temps des NAP sera étudiée. Cependant Les NAP étant des activités récréatives et culturelles, la Commune a souhaité se conformer à l'esprit de la réforme en articulation avec les besoins de l'école. Dans la mesure où l'Education Nationale a supprimé les « devoirs maison », l'étude surveillée ne paraît plus justifiée. Le Conseil Municipal ne souhaite pas inclure d'étude dans l'organisation des NAP.

3° - Garderie

Monsieur Didier DUQUESNE fait part du très faible nombre d'enfants inscrits cette année en garderie : 2 à 3 le matin et 5 à 6 enfants le soir. Cette chute spectaculaire est due essentiellement aux nouveaux horaires mis en place en raison des nouveaux rythmes scolaires. Les parents s'organisent sans recourir aux services de la garderie.

La CAF impose au minimum 2 animateurs pour assurer la surveillance de la garderie, quel que soit le nombre d'enfants. De toute façon, les embauches ont été faites pour toute l'année scolaire 2014-2015.

Il s'ensuit un manque à gagner important et un déficit de la section garderie.

Le Conseil Municipal décide de mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal le vote d'une subvention exceptionnelle pour la section garderie de l'Association du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal décide également d'étudier s'il ne serait pas plus rentable que la Commune gère directement la garderie via une régie.

4° - Lotissement de la Fresnoy

Le permis d'aménager de la première tranche PA n° 05937112B0001 accordé le 25 février 2013 va devoir être modifié pour diminuer une servitude de passage et rédiger un nouveau plan de composition suite au rachat par la Commune, le 31 octobre 2013, de la parcelle n° A 1094 pour une superficie de 29 m².

A ce jour, 3 lots ont été vendus ; les actes de vente sont signés chez le notaire. 6 lots sont réservés avec des compromis de vente signés. Il reste 3 lots à disposition.

5° - Conseil Communal de Concertation

Une rencontre a eu lieu à Ennetières en Weppes le samedi 15 novembre dernier. Les travaux de requalification de la RD 141 b ne sont pas programmés pour l'instant et risquent fort de ne jamais voir le jour.

Les élections départementales (anciennes cantonales) sont fixées au 22 et 29 mars 2015. La Commune de Le Maisnil rejoindra, après les élections, le Canton d'Annoeullin.

6° - Office de Tourisme de Weppes

Madame Catherine HERMANT, déléguée à l'Office de Tourisme de Weppes a participé à l'assemblée générale.

Le bilan de la chaîne de la mémoire et de la paix, le samedi 18 novembre est mitigé en raison des nombreuses manifestations organisées sur la guerre 14-18 dans les communes des Weppes et d'un problème de communication qui a démarré trop tôt et s'est essoufflé.

Madame Chantal DHENIN, Weppes en Flandres, propose d'organiser un bistrot de l'histoire à Le Maisnil. Monsieur Didier DUQUESNE se charge de contacter Madame Josiane SINSOULIEU et Monsieur Jacques BARNEOUD pour examiner si la Commune peut assurer cette animation.

Madame Catherine HERMANT précise qu'une nouvelle commune, DON, va adhérer à compter de Janvier 2015 à l'OTW.

7° - Travaux - réparations

Cloche de l'église

Le battant, usé, va être remplacé par l'entreprise Bodet.

Le Conseil Municipal souhaite diminuer le temps des sonneries et les réduire à quelques minutes seulement.

Peintures de l'église

La réfection des peintures est programmée les mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 décembre 2014 par l'entreprise Hengbart.

Nettoyage des chéneaux

Un contrat est signé avec Monsieur VANDAMME. Il a été contacté pour effectuer le nettoyage des chéneaux des bâtiments communaux avant mi-décembre, date de la réfection des peintures de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente minutes